



Pantin,  
27 juin 2017

## DÉBAT:

### ÉCONOMIE NUMÉRIQUE: OPPORTUNITÉS ET FREINS AU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES À LA PERSONNE ET DE L'EMPLOI À DOMICILE

A l'occasion de la sortie de l'étude IRES de Charles Stoessel\*, *L'informatisation des services à la personne*, Philippe Louis, Président de la CFTC invite Marie Béatrice Levau, Présidente de la Fédération des Particuliers Employeurs de France (Fepem), à débattre de l'avenir des services à la personne, le Mardi 10 juillet au siège de la CFTC.

L'Etude IRES : *L'informatisation des services à la personne* commanditée par la CFTC et signée par Charles Stoessel vient de paraître. Dans ce livre, il est rappelé que le secteur, directement impacté par la numérisation, recouvre une multiplicité d'activités et d'acteurs qui constituent une mine d'emplois sans équivalents car non-délocalisables.

Ce pan de l'économie, vecteur d'emplois, de lien social et de solidarité doit être pris à bras le corps par les pouvoirs publics mais aussi par les partenaires sociaux, qu'il s'agisse d'organisations patronales ou syndicales. Un **besoin rendu plus urgent encore par la numérisation, l'informatisation ou la robotisation qui entraînent l'émergence de nouveaux acteurs et de nouvelles pratiques**, parfois en dehors (ou à la lisière) des cadres légaux existants. Dans le cas spécifique du "particulier-employeur" les besoins d'accompagnement sont plus importants du fait de la nature même de ces « patrons ».

Ce **débat entre organisation syndicale et patronale**, témoigne de leur volonté de jouer un rôle prépondérant pour permettre le développement des services à la personne et de l'emploi à domicile dans le respect du droit du travail. Avec l'auteur de l'étude, Philippe Louis et Marie Béatrice Levau tenteront de répondre aux questions suivantes :

Comment développer l'emploi à domicile et les services à la personne ? Dans le cadre d'une relation directe employeur-employé quels rôles peuvent et doivent jouer les organisations syndicales et patronales ? Quels leviers les pouvoirs publics peuvent-ils actionner pour faciliter et stabiliser l'emploi dans ce secteur ? Faut-il craindre l'uberisation ou s'enthousiasmer des opportunités rendues possibles grâce au numérique ? Quel avenir pour le dialogue social ?

\* Charles Stoessel est sociologue du travail. Membre associé du LISE, rattaché au CNAM et au CNRS, son bureau d'études, Opus Citatum, intervient dans le champ de l'emploi, de la santé-sécurité et de la qualité de vie au travail

#### Infos Pratiques :

Rendez-vous 9h30 le 10 juillet au 128, avenue Jean Jaurès, à Pantin

**Le nombre de places étant limité, merci de renseigner votre présence**

Contact presse CFTC : Paul Mercier – 01 73 30 43 54/ 06 33 26 08 71 – [presse@cftc.fr](mailto:presse@cftc.fr)